

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 18 décembre 2025

n° 226-25 C

Objet : RS - Attribution de fonds de concours à la Ville de Chambéry pour l'année 2024 dans le cadre de la prestation d'assistance à la gestion et l'exploitation des poteaux d'incendie

- date de convocation le 12 décembre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Laysse, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 48

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Vincent Miguet

Arthur Boix-Neveu

Christophe Pierretton

Martine Lambert

Eric Delhommeau

James Hallay

Jimmy Bâabâa - Marie Bénévisse - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sabrina Haerincq - Micheline Myard-Dalmals - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Walter Sartori

Corinne Charles

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sainte-Reine

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Hervé Ferroud-Plattet

Brigitte Bochaton - Bruno Stellian

Pierre Duperier

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Alain Gaget - Pascal Mithieux

Frédéric Bret - Chantal Giorda

Jean-François Poitou

Jean-Maurice Venturini

Anne-Marie Barouti - Michel Dyen

Valentin Hachet

Jocelyne Gougou

Maryse Fabre

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochaix

Philippe Marin

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 1

Thierry Tournier

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Grégory Basin à Chantal Giorda - de Sophie Bourgade à Marie Bénévisse - de Sandra Ferrari à Brigitte Bochaton - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Alexandre Gennaro à Valentin Hachet - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Sylvie Koska à Benoit Perrotton - de Franck Morat à Corinne Charles - de Gaëtan Pauchet à Isabelle Dunod - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Alain Caraco - de Josette Rémy à Corine Wolff - de Cécile Trahand à Maryse Fabre - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Philippe Vuillermet à Jean-Pierre Casazza

- conseillers excusés : 19

Stéphane Bochet - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Vincent Boulnois - Christelle Favetta-Sieyes - Jean-Pierre Fressoz - Philippe Gamen - Céline Gendron - Pascal Ginollin - Hélène Jacquemin - Max Joly - Laïla Karoui - Sylvie Mareschal - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Farid Rezzak - Sara Rotelli - Alain Saurel - Alain Thieffenat

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 18 décembre 2025

délibération n° 226-25 C

objet **RS - Attribution de fonds de concours à la Ville de Chambéry pour l'année 2024 dans le cadre de la prestation d'assistance à la gestion et l'exploitation des poteaux d'incendie**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que la convention pour l'assistance à la gestion et l'exploitation des poteaux d'incendie prévoit la participation de Grand Chambéry au renouvellement des poteaux d'incendie existants des communes signataires, par un fonds de concours à hauteur de 50 % des dépenses hors taxes réalisées par la commune.

La Ville de Chambéry a adressé une demande pour l'année 2024 :

	Délibération du Conseil municipal	Coût total poteaux d'incendie renouvelés	Titres	Participation Grand Chambéry
2024	en cours	22 120 €	n° 725, 726, 727, 728, 729, 731, 732 et 733 du 20/12/2024	11 060 €

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver l'attribution d'un fonds de concours de 11 060 € à la Ville de Chambéry pour le renouvellement des poteaux d'incendie de l'année 2024,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer tous documents à intervenir.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **226-25 C**

Objet de l'acte : RS - Attribution de fonds de concours à la Ville de Chambéry pour l'année 2024 dans le cadre de la prestation d'assistance à la gestion et l'exploitation des poteaux d'incendie

Classification Préfecture : 7 - Finances locales 8 - Fonds de concours 1 - Entre un EPCI à fiscalité propre et ses membres

Date de l'acte : 18 décembre 2025

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20251218-lmc1H34860H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H34860H1

Date de transmission en Préfecture : 19 décembre 2025

Date de réception en Préfecture : 19 décembre 2025

Date de publication sur le site internet: vendredi 19 décembre 2025